



# Chevroux

## NOUVELLES

### Conseil général: temps record pour un marathon !

---

*Lundi 26 juin dernier à 20 h 30, 52 conseillers chevrotins se sont rendus en assemblée pour un ordre du jour qui ne comportait pas moins de 8 préavis, sans compter les communications municipales, les divers et l'intervention d'un orateur invité.*

**E**n effet, en ouverture de ce conseil, M. Denis Wicht, directeur de la LNM mais avant tout enfant de Chevroux, se faisait un plaisir d'apporter quelques commentaires concernant sa société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA, et plus particulièrement le problème posé par le débarcadère du port, créé en 1872 déjà. Il s'agira pour les Chevrotins de bien réfléchir aux fonctions de leur débarcadère en se fixant des objectifs réalistes dans un proche avenir. Il est certain que la desserte de Chevroux est un atout à garder (il existe en tout 5 dessertes sur la rive sud du lac), mais la difficulté d'accéder à l'intérieur du port est un réel problème. D'autre part, le nombre de passagers transitant par Chevroux (1'000 sur 300'000 pour tout le lac) est également un frein économique exprimé par le peu de courses programmées à cet endroit. Deux variantes se profilent à

l'horizon, une minimale se contentant de quelques adjonctions à la situation actuelle, une maximale passant par la création d'une nouvelle digue d'embarquement à l'extérieur du port. L'orateur du soir terminait par quelques remarques concernant l'Expo.02, prenant congé de l'assemblée sous de chaleureux applaudissements.

A peine 2 heures suffiront ensuite à traiter le programme chargé de la soirée, qui verront les objets suivants passer devant les citoyens:

- Adoption des comptes pour l'année 1999 à l'unanimité. La Commission de gestion s'est plu à relever le bon entretien du village ainsi que les efforts fournis pour tenir compte des remarques faites l'année précédente. D'autre part, appuyée

*Suite page 2*

par le rapport d'une fiduciaire mandatée pour l'occasion, elle signale l'excellente transition effectuée entre l'ancienne et la nouvelle boursière.

- Acceptation du nouvel arrêté d'imposition pour les années 2001 à 2002.

- Refus d'une demande de crédit d'un montant maximum de Fr. 50'000.- pour l'éventuel achat d'un terrain à bâtir mis en vente aux enchères, l'assemblée suivant ainsi par 15 voix contre 5 l'avis de la commission ayant étudié ce préavis.

- Acceptation d'une demande d'un crédit de Fr. 30'000.- pour financer l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) relative à l'agrandissement de la place de parc au port. (Unanimité moins 1 voix).

- Adoption du Règlement communal sur le service de défense incendie et de secours, l'unanimité des membres acceptant les différentes mises à jour de ce règlement, parmi lesquelles une baisse de la taxe pompier passant de Fr. 100.- à Fr. 80.-.

- Adoption des statuts de l'ASIPE (Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs) à l'unanimité.

- Adoption du nouveau Règlement communal sur la collecte, le traitement et l'élimination des déchets, l'unanimité moins 1 voix se prononçant en faveur de l'introduction d'une taxe au sac dès le 1er janvier 2001.

- Acceptation d'une modification du Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions. L'unanimité des membres a ainsi accepté de revenir sur un amendement voté lors du précédent Conseil, amendement refusé par le service concerné à l'Etat de Vaud.

Après quelques divers rapidement discutés, le Président Raymond Cuany remerciait les conseillers de la discipline qu'ils avaient montrée tout au long des discussions et levait l'assemblée à 22 h 45.

DO

## Administration communale

Pendant les vacances d'été, les horaires d'ouverture des bureaux sont les suivants:

*Greffe municipale – bureau du port*  
*contrôle des habitants – assurances sociales*

- Ouvert normalement, du lundi au jeudi de 14 h à 17 h – jeudi de 8 h à 10 h – vendredi de 14 h à 18 h. En cas de fermeture exceptionnelle, un avis sera apposé sur la porte d'entrée du Bâtiment communal.

*Bourse communale*

- Ouvert normalement, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.
- Fermé du mardi 11 juillet au jeudi 27 juillet 2000.

## Manifestations - Agenda

|           |         |   |
|-----------|---------|---|
| JUILLET   | 29 – 30 | Voile d'Or - « Cercle de la Voile »   |
| AOÛT      | 1er     | Marché villageois et Fête nationale   |
|           | 1er     | Tournoi de pétanque - « La Chevrotine »   |
|           | 5 – 6   | Régate des vieux bateaux - « Cercle de la Voile » avec concert de jazz Dixieland (2 orchestres) |
|           | 26      | Guinguette du Faubourg  |
|           | 27      | Fête paroissiale, avec tournoi de pétanque  |
| SEPTEMBRE | 16 – 17 | Régates de clôture - « Cercle de la Voile » (fondue, soupe aux pois)                            |

## STAND DE TIR

Dès l'an 2000, la Municipalité a inclus le stand de tir dans le patrimoine communal. Elle a pu ainsi commander sa réfection qui s'est effectuée avec les entreprises suivantes:

M. Pillonel Jean-François, charpente  
M. Cuany Christophe, ferblanterie  
Bianchi Frères, terrassements  
Lamelcolor, Jean-Daniel Bonny, stores  
EEF, M. Louis Combremont, électricité

Ainsi que la collaboration de nos ouvriers communaux pour divers travaux (démontage, peinture) et de M. Jacques Bonny pour le fauchage et l'entretien de la ligne de tir.

**Merci à tous de cette excellente réussite.**

(photos au verso)

## VOTRE BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE " LA PASSADE " À GRANDCOUR

Inaugurée en novembre 1981, LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DE GRANDCOUR, MISSY & CHEVROUX offre aux adultes et enfants de ces trois villages un large choix de livres (romans, thrillers, récits, biographies, documentaires, bandes dessinées en grand nombre...) ainsi que des cassettes audio . Elle fonctionne grâce à un comité de bénévoles issus des trois villages, qui accueille avec plaisir toutes personnes intéressées.

La bibliothèque est ouverte les lundis de 19 h 30 à 20 h 30 et les mercredis de 14 h 00 à 16 h 00 .

Pendant les vacances scolaires et les mois de juillet et août, la bibliothèque est ouverte uniquement les lundis .

Ce service ne vous coûtera qu'un abonnement annuel de :

- *enfants 6 francs*
- *adultes 12 francs*

Au-delà du prêt, nous organisons diverses manifestations dans le courant de l'année, tels que : conférences, tournoi de scrabble, dédicace de livres, vente de pâtisseries, etc..

Nous profitons de cette publication pour remercier les trois communes qui nous octroient des subventions.

Et enfin, la bibliothèque organise une animation le 16 septembre 2000, à Missy, pour les jeunes dès 7 ans. Retenez cette date où nous " voyagerons " au temps du Moyen Âge à la conquête d'un livre dérobé. La journée se terminera en famille par un barbecue à la lisière d'un bois.

Soyez les bienvenus !

Venez nombreux chercher votre lecture pour l'été !

## Marché villageois du 1er août: 4e édition

Née il y a 3 ans de l'envie de donner à voir les talents cachés de chacun, cette manifestation est désormais incontournable. Elle a fourni à plusieurs habitants de notre village l'occasion et l'élan pour développer et proposer au public le fruit de leurs activités. Je me réjouis de découvrir les nouvelles créations de nos artisans, et celles de nouveaux exposants. En gourmande, je salive déjà de retrouver les excellents produits de nos paysans et pêcheurs. Il paraît que de nouvelles recettes seront proposées à nos palais délicats, ne venez donc pas le ventre plein !

Après avoir fait votre choix, vous pourrez vous installer à l'abri de la pluie ou du beau temps dans la buvette tenue par des membres de la société de Jeunesse.

Cette année encore le marché villageois garde son identité puisque tous les participants ont un lien privilégié avec Chevroux, et maintient son esprit d'ouverture en recevant 3 artisans de l'extérieur venus en voisins et amis. Pour ceux que cela intéresse, sachez qu'il est encore temps de s'annoncer pour tenir un stand ou organiser une animation.

Une fête nationale est une bonne occasion de faire acte de solidarité en participant à une collecte en faveur d'une oeuvre sociale. Cette fois, nous soutiendrons les Cartons du Coeur de Payerne et environs, association qui fournit de la nourriture et des produits de première nécessité à des familles de la région qui sont dans une mauvaise passe. Eh oui, chez nous aussi cela existe. Merci de faire bon accueil à cette action.

Du côté des animations : motus. Il faudra

vous déplacer au bord du lac pour découvrir le programme.

Il tient en deux mots : simple et sympa. On laisse Johnny à la Pontaise et Patrick Bruel à Paléo, au marché villageois les gens importants c'est vous et vos voisins. On laisse le sensationnel au vestiaire, mais quel que soit le temps on se promet une bonne dose de chaleur humaine et de bonne humeur. Et pourquoi pas quelques surprises, venez voir vous-même, le 1er août entre 8 h et 14 h.

Pour ceux que la boule démange, il y a toujours le tournoi de pétanque de la Chevrotine.

Dés 20 h 15, le verre de l'amitié sera comme d'habitude servi devant la maison de commune, puis nous nous déplacerons au bord du lac pour entendre l'invité du jour, Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, avant de mettre le feu au lac !

Françoise Bonny-Bonny

### GRILLS AU PORT

La commune a placé un grill à la disposition du public sur chacune des 2 places du port. Un troisième, transportable, est à la disposition des citoyens qui le désirent. Il suffit de s'annoncer à la déchetterie où il est entreposé. Les utilisateurs voudront bien le ramener à sa place en bon état.

## Fête nationale – 1er août 2000

---

### PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

- 20 h 00 Verre de l'amitié offert par la Commune à ses habitants et aux estivants. Animation avec musique populaire.
- 21 h 00 Formation du cortège.
- 21 h 15 Partie officielle au Port.
- Introduction par Monsieur Marcel CUANY, syndic
  - Allocution par Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Claude MERMOUD, Chef du département de la sécurité et de l'environnement.
  - Cantique suisse chanté par l'assemblée.

Feu du 1er août sur le lac et grand feu d'artifice.

\* \* \*

Le Jardin d'enfants de Grandcour-Missy-Chevroux « Arc en ciel » organise une vente de gâteaux à la crème le

samedi 5 août 2000

au port de Chevroux.



Paroisse de

**PACORE**

Payerne, Corcelles, Ressudens

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la paroisse de Ressudens est entrée dans la nouvelle paroisse PACORE qui regroupe les anciennes paroisses de Payerne, Corcelles et Ressudens. Trois postes pastoraux sont dorénavant à notre disposition : M. John EBBUTT qui habite à la cure de Ressudens, assure un poste à 100% ; M. Sylvain DURGNAT qui habite à la cure du Châtelet à Payerne, assure un poste à 50%. Pour compléter l'équipe, M. Olivier STUTZMANN habitera la cure de Corcelles dès le 1<sup>er</sup> août et assurera un remplacement à 100%. Quant à M. Jean RAMONI, il nous rejoindra le 1<sup>er</sup> octobre pour un remplacement à 50% et habitera Yverdon.

Les nouvelles structures se mettent en place. Après le conseil paroissial, une

caissière a été nommée en la personne de Madame Anne-Lise BRÖNNIMANN de Payerne, ancienne caissière de la paroisse de Payerne. Une secrétaire à 20% a aussi été nommée en la personne de Madame Corine RANZONI de Chevroux. Un secrétariat sera aménagé à la salle de paroisse de Payerne.

Le conseil de paroisse de Ressudens va siéger une dernière fois à Chevroux le mardi 15 août pour préparer la Fête paroissiale du 27 août et l'assemblée de dissolution de l'ancienne paroisse de Ressudens fixée au mardi 29 août à 20h15 à la salle de paroisse de Grandcour.

Le conseil de paroisse de Ressudens tient à remercier chacun pour la confiance témoignée tout au long de ces années. Merci plus particulièrement à ceux qui donnent de leur temps, souvent dans l'ombre. C'est grâce à vous tous que cela fonctionne. Nous vous invitons à faire confiance au nouveau conseil paroissial PACORE. N'hésitez pas à contacter un conseiller ou une conseillère pour toute question. Nous espérons que vous vivrez en douceur ces changements et vous souhaitons un bel été.

A. Sumi

### PLACE DE PARC AU PORT – STATIONNEMENT

Nous rappelons à tous les habitants de Chevroux que la place de parc du port est gratuite pour eux.

Étant donné que des contrôles seront effectués, nous vous prions de placer une pièce d'identité (copie) sur le tableau de bord pour identification. En cas de méprise, merci de bien vouloir passer au bureau communal.

Concernant les places pour handicapés, elles sont strictement réservées aux seuls ayant droit. D'autre part, le parking est strictement interdit sur les places dans les « Zones de mise à Ban ».

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.